

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MERCREDI 4 MARS 2026**

DÉLIBÉRATION N°2026-049

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés : 18 la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 11 après convocation légale en date du 26 février 2026, sous
Votants : 59 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUQUET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, MME Maryline VICARD.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDÉVIGNE, MME Marine NEGRE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Philippe DELORT donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Olivia GUEROULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **11 MARS 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **11 MARS 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par les citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Application en télécours
015-200066660-20260304-DELIB2026-049-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

**OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE
AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR
COMPTE DE TIERS**

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOUDOU

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2025.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers fait apparaître un excédent de la section d'investissement. Aucun crédit n'est inscrit en section de fonctionnement.

Ce budget annexe retrace la comptabilité de plusieurs opérations : les travaux afférents au contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère cantalienne, les travaux liés à la construction de courts de tennis extérieurs en maîtrise d'ouvrage déléguée par la Ville de Saint-Flour, la cartographie des réseaux eau et assainissement pour le compte des communes membres, et les travaux d'enfouissement d'un tronçon de la ligne haute tension au droit du viaduc de Garabit dans la vallée de la Truyère.

- Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère

Les travaux prévus au contrat se poursuivent pour 178 556,40 € dont 11 098,80 € en restes à réaliser : fin des travaux d'effacement du seuil de Rochain et des travaux de renaturation du ruisseau de la Salesse, réalisation de l'étude pour la renaturation du ruisseau de Liozargues, nouvelle tranche de travaux de restauration de rivières. Sont également comptabilisées les participations aux plans pluriannuels de gestion BATRIG, Bès et Bromme-Siniq-Goul pour 17 719,87 € dont 3 370,05 € en restes à réaliser. Des subventions sur ces actions restent à percevoir pour 86 350,58 €, avec un reste à charge estimé à 63 592,50 €. Les travaux réalisés sont inférieurs à la prévision budgétaire qui s'élevait à 290 427,12 €.

- Tennis extérieurs

Sont comptabilisées les premières factures d'études et de maîtrise d'œuvre sur le projet selon la quote-part définie dans la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Saint-Flour pour un montant de 8 010,42 €. Les subventions acquises sur le projet sont en restes à réaliser, ainsi que le reste à charge de la Ville de Saint-Flour.

- Prestation de cartographie

La prestation a été réalisée sur les communes de Coltines, Ussel, Alleuze, Espinasse, Lacapelle-Barrès, Ruynes-en-Margeride, Jabrun, Andelat, La Trinitat, Gourdièges, Saint-Rémy-de-Chaude-Aigues, Roffiac, Anterrieux, Maurines, Deux Verges.

Sont en restes à réaliser des crédits pour les communes qui demanderaient la prestation avant le vote du budget primitif 2026.

Il est rappelé que cette prestation est facturée aux communes qui en font la demande, déduction faite d'une subvention des agences de l'eau à hauteur de 50% du montant HT.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement /
- Résultat de clôture de la section d'investissement + 13 €

Résultat global définitif de l'exercice 2025 + 13 €

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2024 + 13 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-049-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			489 188,45 €		489 188,45 €	- €
Opérations de l'exercice			282 645,07 €	617 966,39 €	282 645,07 €	617 966,39 €
TOTAUX (1)			771 833,52 €	617 966,39 €	771 833,52 €	617 966,39 €
Résultats de clôture			- 153 867,13 €		- 153 867,13 €	
Restes à réaliser (2)			52 468,85 €	206 348,98 €	52 468,85 €	206 348,98 €
TOTAUX CUMULES (1+2)			824 302,37 €	824 315,37 €	824 302,37 €	824 315,37 €
RESULTATS DEFINITIFS				13,00 €		13,00 €

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 18 février 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✚ **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**
- ✚ **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers tel que détaillé en annexe de la délibération ;**
- ✚ **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**
- ✚ **AUTORISE le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2025 ;**
- ✚ **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

POUR : 59 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-049-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

Budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers

Ce budget se compose de plusieurs opérations : les travaux afférents au Contrat territorial des affluents de la Truyère cantalienne, les travaux concernant les courts extérieurs de tennis (maîtrise d'ouvrage déléguée par la Ville de Saint-Flour), la cartographie des réseaux d'eau et d'assainissement pour le compte des communes membres, et les travaux d'enfouissement d'un tronçon de la ligne haute tension au-dessus de la vallée de la Truyère réalisés par RTE.

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025
001	Résultat reporté	758 224,74 €	625 526,28 €		489 188,45 €	489 188,45 €	
45	Contrat territorial	826 447,54 €	368 425,82 €	35 427,12 €	255 000,00 €	181 807,42 €	14 468,85 €
Dont	Effacement seuils	109 728,00 €	65 270,40 €	1 764,00 €		15 246,00 €	
	Restauration rivières	380 919,48 €	205 339,44 €		170 000,00 €	126 510,48 €	11 098,80 €
	Renaturation cours eau	315 035,43 €	49 902,55 €	33 663,12 €		25 701,12 €	
	Restauration zones humides	3 600,00 €	0,00 €		60 000,00 €		
	Participations PPG	17 164,63 €	47 913,43 €		25 000,00 €	14 349,82 €	3 370,05 €
45	Tennis extérieurs	8 175,75 €	0,00 €		50 000,00 €	8 010,42 €	
45	Cartographie eau	180 000,00 €	31 472,94 €	31 389,27 €	100 000,00 €	92 827,23 €	38 000,00 €
45	Enfouissement ligne Truyère		500 000,00 €		13,00 €	0,00 €	
	TOTAL DEPENSES	1 772 848,03 €	1 525 425,04 €	66 816,39 €	894 201,45 €	771 833,52 €	52 468,85 €

Contrat territorial :

- Nouvelle tranche de travaux pour la restauration de rivières (Arcomie, Croizet, Frippès, Babory, Oeuillet)
- Fin des travaux d'effacement du seuil du Rochain et de renaturation du ruisseau la Salesse
- Réalisation étude de renaturation du ruisseau de Liozargues
- Participations aux plans pluriannuels de gestion BATRIG, Bès et Bromme-Siniq-Goul.

Tennis extérieurs :

Début des études et maîtrise d'œuvre.

Cartographie réseaux :

Poursuite de la prestation pour les communes qui en font la demande.

Réalisé : Alleuze, Coltines, Ussel, Espinasse, Deux Verges, Maurines, Anterrieux, Roffiac, Saint-Rémy-de-Chaude-Aigues, Gourdières, La Trinitat, Andelat, Jabrun, Ruynes-en-Margeride, Lacapelle-Barrès

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025
45	Contrat territorial	1 584 672,28 €	473 361,38 €	552 911,06 €	255 000,00 €	563 817,13€	149 943,08 €
	Subventions	1 016 631,21 €	473 361,38 €	227 597,38 €	155 500,00 €	288 867,78 €	86 350,58 €
	Participations propriétaires	1 796,16 €					
	Subvention budget général	566 244,91 €		325 313,68 €	99 500,00 €	274 949,35 €	63 592,50 €
45	Tennis extérieurs	8 175,75 €	0,00 €	3 106,78 €	50 000,00 €	0,00 €	11 117,20 €
45	Cartographie eau	180 000,00 €	62 862,21 €		100 000,00 €	54 149,26 €	45 288,70 €
45	Enfouissement ligne HT Truyère		500 013,00 €			0,00 €	
	TOTAL RECETTES	1 772 848,03 €	1 036 236,59 €	556 017,84 €	405 000,00 €	617 966,39 €	206 348,98 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		0,00 €	+ 13,00 €			+ 13,00 €	
RESULTAT DEFINITIF		0,00 €	+ 13,00 €			+ 13,00 €	

Contrat territorial :

Subventions de l'agence de l'eau Adour Garonne et du Département du Cantal. Equilibre de l'opération avec une subvention du budget général.

Tennis extérieurs :

Subventions sur le projet et participation de la Ville de Saint-Flour.

Cartographie eau :

Participation des communes après déduction d'une subvention de 50% du montant HT des agences de l'eau.

L'excédent d'investissement de 13 € provient de l'opération d'enfouissement de la ligne Truyère.

SAINT-FOUR COMMUNAUTE – AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS

CFU 2025

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 68

VOTE : Pour : 59

Contre : 0

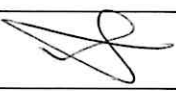
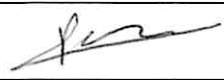
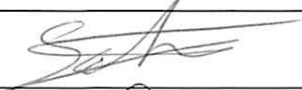
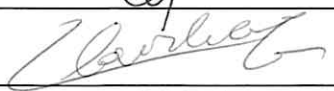
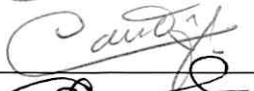
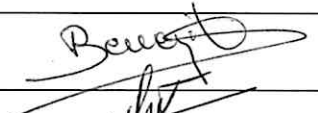
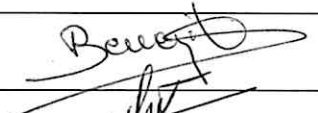
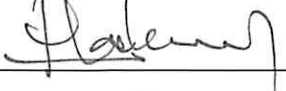
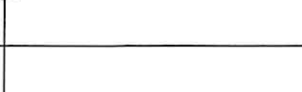
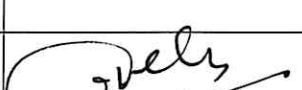
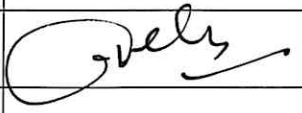
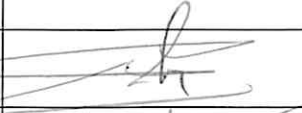
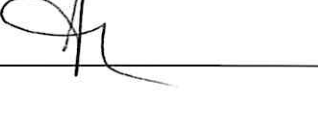
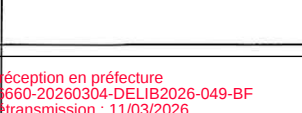
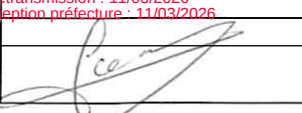
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Date de convocation : 26 février 2026

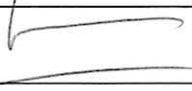
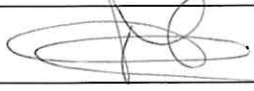
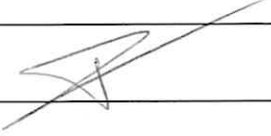
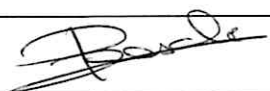
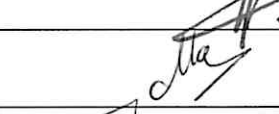
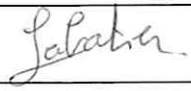
Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
 15-200060660-20260304-DELIB2026-049-BF
 Date de télétransmission : 11/03/2026
 Date de réception préfecture : 11/03/2026

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE - AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS

CFU 2025

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GRENIER Christian		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
GUIBERT Martine		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUGNET Marc	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

11 MARS 2026

; et de la publication le **11 MARS 2026**

Le Président de séance,

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20260304-DELIB2026-049-BF
 Date de télétransmission : 11/03/2026
 Date de réception préfecture : 11/03/2026